

## APPROCHE CONCEPTUELLE DE LA DISCIPLINE FLS EN MOLDOVA

Ion GUȚU

*Université d'Etat de Moldova*

L'usage terminologique de la discipline enseignée dans les classes bilingues nécessite encore d'être clarifié non seulement dans le cadre du système éducatif de la République de Moldova, mais dans tout l'espace de l'enseignement francophone: *français langue seconde, français langue non maternelle, français langue étrangère privilégiée, français langue seconde hôte* etc. Le problème consiste surtout à définir le concept qui selon divers auteurs représente encore un « concept aux contours vivants » [1, p 7]. Lancé depuis 1975, le terme est connu sous sa première variante comme **français langue seconde (FLS)** dans la conception curriculaire de J.-P. Cuq [2] et continue à l'être dans la vision de E. Roulet, H. Besse, G. Vigner, M. N. Ngalasso, G. Barbé, C. Marcus, G. Breton, M. Moreau, P. Martinez, I. Gruca ou à l'intérieur des sources récemment apparues comme *Le français langue seconde* [3], *Français langue seconde: un concept et des pratiques en évolution* [1], alors que d'autres ouvrages insistent toujours, même dans le titre, sur le caractère problématique de cette notion: *Tensions et controverses en FLE – FLS - FLM : des conflits créatifs* [4].

Cette approche conceptuelle comporte un double aspect. D'un côté, il est question des paramétrages politiques et sociolinguistiques que ce concept recouvre et reflète, de l'usage de cette langue à l'intérieur de l'Etat respectif, du statut plurilingue ou monolingue de cet Etat etc. Or, dans le cadre d'un pays comme la République de Moldova où la langue d'Etat est le roumain, représentant la grande majorité de la population autochtone (environ 80%), mais où d'autres langues sont parlées aussi comme conséquence d'une cohabitation historique, représentant actuellement diverses communautés culturelles (russe, ukrainienne, bulgare, gagaouze etc.), le concept de langue seconde pourrait revenir plutôt à une des langues de ces communautés, surtout au russe, déclaré comme langue de communication interethnique, possédant plusieurs et diverses sources d'information (Radio, TV, journaux, cinéma, Internet etc.) et avec des possibilités linguistiques réelles d'actualisation. Le cas du français enseigné dans les classes bilingues est plus spécial, car le français en Moldova n'est ni langue maternelle d'une communauté ethnoculturelle, comme il en existe au Canada, en Suisse ou Belgique, ni langue officielle sans être langue maternelle, tel le cas de certains pays africains (Cameroun). Privilégiée historiquement, le français a actuellement le même statut que toutes les autres langues étrangères (anglais, espagnol, allemand etc.). Néanmoins, les conséquences historiques sont encore favorables et maintiennent aujourd'hui le français comme langue étrangère (FLE) pour une moitié des élèves moldaves.

De l'autre côté, il s'agit des approches méthodologiques et didactiques différentes qui ont été relancées après les années 1980 et qui sont présentement en quête d'arguments pertinents en faveur de ce concept : *langue non première, langue à étude intensive, langue sur/aux objectifs spécifiques, langue d'enseignement, langue d'information* etc. Si nous prenons en considération quelques-unes de ces caractéristiques favorables, telles *langue non maternelle, langue étrangère encore privilégiée, langue ayant un rôle important dans le développement mental de l'individu*, mais

surtout le statut de *langue d'enseignement*, critère devenu fondamental pour des spécialistes comme J.-P. Cuq, G. Vigner, M. Verdelhan-Bourgade et d'autres, alors le français des classes bilingues moldaves, en tant qu'instrument de scolarisation pour certaines disciplines (mathématiques, biologie, chimie, physique), hésite entre *langue de scolarisation (FLS)*, permettant une formation suivie préuniversitaire (primaire, secondaire, lycée), universitaire (filière en économie, droit, médecine, relations internationales etc.), professionnelle (intégration dans des entreprises francophones dans la République) et *langue seconde (FLS)*, vu l'orientation actuelle des jeunes Moldaves à apprendre en/une langue de circulation internationale dès le premier cycle de formation, donc comme seconde langue d'apprentissage.

L'abréviation identique (FLS) et le statut proche nous ont permis de maintenir le même usage terminologique de **Français langue seconde (FLS)** pour la conception de cette discipline de tous les curricula élaborés en Moldova pour tous les cycles (primaire, secondaire et lycée). En même temps, nous laissons ouvert ce sujet et nous invitons les savants en la matière à le débattre dans le cadre des colloques et symposiums de divers niveaux, juste comme nous l'avons déjà fait récemment et d'une façon très active durant les ateliers du XII-ième Congrès Mondial de la FIPF (21-25 juillet 2008, Québec, Canada), où nous avons eu la belle occasion de le discuter avec des sommités telles J. L. Chiss, J. P. Cuq, P. Martinez et d'autres.

De cette façon, la conception du FLS à partir du primaire vers le lycée mise sur l'élaboration d'un curriculum fondé sur les **3 C** : *cohérence, conséquence, consistance* et présuppose un approfondissement continu de la langue française dans les classes bilingues, soutenu par l'élargissement des savoirs et des compétences dans divers domaines curriculaires. Au niveau du lycée comme étape décisive dans la formation de l'élève comme personnalité multilatéralement développée, cette conception envisage, tout d'abord, la formation des compétences-clés du lycéen :

- agir d'une façon autonome ;
- utiliser d'une manière interactive divers instruments, y inclus la langue ;
- coopérer à l'intérieur de groupes socialement hétérogènes.

Dans ce but et par rapport à tous les curricula nationaux précédents de LM, LE, LE2, la conception des curricula de FLS (primaire, gymnase, lycée) comporte un caractère novateur qui consiste en ce que pour la première fois dans l'histoire de l'expérience curriculaire moldave on introduit toute une variété de domaines, les ainsi dits **5 C (communication, culture, connexion, comparaison, communauté)**, capables d'actualiser d'une manière plus claire et orientée la gamme de compétences diverses et multiples, élaborée par les objectifs transdisciplinaires, interdisciplinaires et généraux de la discipline dont la correspondance est présentée dans le schéma ci-dessous :

Domaines curriculaires	Types de compétences correspondantes
<b>Communication</b>	<i>linguistiques, communicatives, discursives</i>
<b>Culture</b>	<i>socioculturelles, pluriculturelles</i>
<b>Connexion</b>	<i>interdisciplinaires</i>
<b>Comparaison</b>	<i>méthodologiques, interdisciplinaires, interculturelles</i>
<b>Communauté</b>	<i>attitudinales, axiologiques, interculturelles</i>

Ainsi, est-il prévu d'actualiser la typologie de compétences, surtout dans le cadre du domaine lui correspondant, même si certaines compétences peuvent dépasser un seul domaine pour trouver des connexions interdomaniales limitrophes, comme par exemple les compétences interculturelles ou interdisciplinaires, fait qui démontre l'intégrité et la complexité du processus d'enseignement/apprentissage en/du FLS. Il faut mentionner obligatoirement que l'étape du lycée élargit et agrandit l'aire domaniale du curriculum précédent du gymnase (*communication, culture, connexion, comparaison*) par le domaine de la *communauté* qui comportera plusieurs composantes: actionnelle, ethnolinguistique, interprétative, relationnelle et interculturelle, permettant au professeur de contribuer, de participer, d'intervenir et de juger de l'insertion de la personnalité du lycéen à l'intérieur de la société d'accueil, par l'intermédiaire des simulations (récits, dialogues, monologues imaginaires, interaction etc.), des correspondances et échanges scolaires réels, ou dans la société d'origine, par le biais des activités des structures françaises et francophones présentes dans la République, par la participation à leurs manifestations multiples et diverses (politiques, scientifiques, didactiques, interculturelles, humanitaires etc.). Guidé par le même esprit de non rigidité d'ordre logique ou chronologique dans la présentation des contenus éducationnels, le présent curriculum assure au professeur et à l'auteur de manuel leur liberté dans le choix des unités thématiques du domaine respectif, des contenus grammaticaux et des actes de parole, conformément à la progression pédagogique et aux principes curriculaires élaborés, de même que la possibilité de proposer et d'effectuer dans le cadre de certains domaines plutôt l'autoévaluation (culture, communauté) que l'évaluation (communication, connexion, comparaison), vu l'importance de celles-ci pour la certification des études finales préuniversitaires après la soutenance des examens de baccalauréat.

La conception de cette discipline propage une didactique ouverte et non « embastillée » qui, selon la loi d'Ashby, soutient que plus on augmente la variété et l'hétérogénéité d'un système, plus ce système sera capable de performances plus grandes du point de vue de ses possibilités de régulation, donc d'autonomie par rapport à des perturbations aléatoires de l'environnement. Tout comme le Curriculum national des langues étrangères pour le lycée, le programme des classes bilingues se propose une formation efficace, mais qui dépend de plusieurs facteurs qui concerneraient avant tout les responsables du processus et les professeurs :

1. la direction de l'établissement ou la hiérarchie par la diffusion de la valeur de la formation ;
2. la nature ou la qualité de la formation pour avoir un impact de la formation par démarches interactives-réflexives ;
3. le passage d'un acteur impliqué à un acteur concerné.

En même temps, l'intégration harmonieuse des objectifs trans- et interdisciplinaires, généraux et intermédiaires devrait s'effectuer dans le cadre d'un milieu motivant qui reflèterait les besoins, les aspirations et le plaisir d'apprendre du lycéen, ses responsabilités et ses devoirs, en organisant simultanément un apprentissage autodirigé et auto-évalué, conformément au Portfolio européen des langues (PEL). La collaboration mutuelle de tous les responsables impliqués dans la bonne organisation du processus scolaire et l'actualisation réussie des objectifs de ce curriculum devront assurer la réalisation des standards de chaque niveau

ou classe durant les 3 années d'études de lycée (de rajustement et d'extension, d'extension et d'approfondissement, d'approfondissement et d'orientation vers le cycle universitaire selon l'ancien Curriculum national des langues étrangères), ce qui en termes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) s'exprime par l'atteinte du niveau B2 en fin de la XII-ième classe, mais qui par rapport au matériel plus réduit des classes ordinaires de FLE visera la maîtrise au même niveau B2 des compétences interdisciplinaires et interculturelles d'une variété plus large de domaines curriculaires déjà cités.

Il est nécessaire de concrétiser que le terme *niveau* utilisé dans la conception des curricula des classes bilingues pour la spécification des objectifs intermédiaires est équivalent à celui de *classe* (par ex. : X-ième, XI-ième, XII-ième), constituant une étape à l'intérieur d'un cycle de formation (du primaire, du gymnase, du lycée). Par conséquent, un niveau du CECRL peut englober plusieurs, voire toutes les classes ou niveaux d'une étape respective de formation selon les curricula de français pour les classes bilingues, comme on peut le remarquer dans le schéma qui suit:

<b>CECRL</b>	<b>Curriculum de FLS, classes bilingues</b>
<b>Niveau A1+</b>	<b>I - IV-ième classes/niveaux</b>
<b>Niveau A2</b>	<b>V - VI-ième classes/niveaux</b>
<b>Niveau B1</b>	<b>VII - IX-ième classes/niveaux</b>
<b>Niveau B2</b>	<b>X - XII-ième classes/niveaux</b>

L'objectif de base pour la Lé1, établi par le Curriculum national du lycée, concernant la formation continue des compétences communicatives et discursives, actitudinales et axiologiques, mais aussi d'approche sémiotique et interprétative des textes, sera complété à l'intérieur du présent document pour les classes bilingues par le débouché sur la variété et l'approfondissement des compétences de communication, surtout de connexion interdisciplinaire et méthodologique, socio- et interculturelles, tout en élargissant les approches sémiotiques des textes littéraires et scientifiques par des variantes herméneutiques plus complexes. La réalisation d'un tel objectif est soutenue par la quantité d'heures calculée pour les classes bilingues (4-5 heures par semaine en rapport avec les 2 heures dans les classes ordinaires), par l'approfondissement du/en français des savoirs scientifiques, par l'augmentation et l'élargissement des domaines et unités thématiques proposés, par la variété du bagage lexical et la connaissance permanente des cultures francophones.

La conception du FLS au cycle du lycée, connectée aux conceptions curriculaires antérieures de FLS et de FLE, Langue Maternelle (LM), LE2, assure la continuité nécessaire et promeut la même approche communicative dans l'enseignement/apprentissage de la langue, spécialement la *perspective actionnelle* qui prévoit que : - l'usage d'une langue et son apprentissage comprennent les actions accomplies par des gens ; - les gens, comme individus et acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales ; - les gens mettent en œuvre les compétences dont ils disposent par une contextualisation domaniale ; - la mise en œuvre des compétences se plie à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception, en production et en interaction)

des textes portant sur des thèmes particuliers ; - la réalisation des activités langagières nécessite la mobilisation des stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer.

Cette conception disciplinaire reste ouverte et admet d'autres visions complémentaires.

#### **Bibliographie**

1. Verdelhan-Bourgade. M. *Le Français langue seconde: Un concept et des pratiques en évolution*, De Boeck, 2007.
2. Cuq. J.-P. *Dictionnaire de didactique du FLE et FLS*. – ASDIFLE, Paris : Clé international, 2003.
3. Inglada S. *Le Français langue seconde*. CIEP, 2008
4. Forestal C. (coord.), Lefranc Y. (coord.). *Tensions et controverses en FLE-FLS-FLM: des conflits créatifs. Etudes de linguistique appliquée*, Didier, 2007